

## Les enfants de CM2 de l'école de Preignan ont présenté le blason de la commune

À l'occasion de la cérémonie des vœux du 11 janvier



Les enfants de CM2 de l'école de Preignan ont présenté le blason de la commune

À l'invitation du maire, Pascal Mercier, et de son conseil municipal, plus de 250 personnes ont assisté à la cérémonie traditionnelle. Parmi eux, Jean-René Cazeneuve, député du Gers, Raymond Vall et Franck Montaugé, sénateurs, Lydie Toison et Bernard Ksaz, conseillers départementaux ; Roger Tramont, président de l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne ; de nombreux maires des communes du territoire, les représentants des forces de l'ordre et des pompiers.

Pascal Mercier a tout d'abord présenté l'initiative récente des citoyens de la commune en faveur de la conception du blason de la ville :

Sensibilisé par l'association « Histoires de transmettre » située à Sainte-Christie, le conseil municipal de Preignan a validé le principe de doter la commune d'un blason. Un groupe de volontaires parmi les habitants de Preignan pour la collecte des éléments historiques locaux et l'école communale, en particulier la classe de CM2, se sont investis dans cette démarche. Anita Montagne, responsable de l'association « Histoires de transmettre », a accompagné toutes les phases de l'élaboration de ce symbole. Les enfants ont présenté le résultat de leur travail à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population. Quatre projets de blasons ont été présentés et l'assistance a pu choisir par un vote. C'est le conseil municipal qui votera ensuite pour le blason de la commune

Ensuite, le maire a, comme à l'accoutumée, dressé en quelques mots et quelques chiffres, le bilan des réalisations du conseil municipal pour l'année 2019 et, sans présumer du vote du budget 2020 par le prochain conseil municipal élu en mars prochain, indiquer aux Preignanaise et aux Preignanaise les perspectives déjà engagées pour cette année qui débute.

Les investissements 2019 représentent un budget de 136 300 € ; travaux: 42 250 € ; aménagement et entretien 80 700 € ; achat de mobilier et équipements: 13 350 €.

Les investissements envisagés en 2020 :

- Climatisation de 2 salles utilisées également par le CLAE et le CLSH au groupe scolaire ;
- Isolation phonique de deux salles, maison des associations et salle des fêtes mairie ;
- Mise aux normes défense incendie sur tout le territoire de la commune ; la zone éloignée du bourg ne dispose pas de défense incendie suffisante.

Il a ensuite démontré, devant l'assistance, l'importance pour les communes rurales de tirer partie des différents échelons intercommunaux ; en particulier, Grand Auch Cœur de Gascogne. Il a salué l'actuel président Roger Tramont et son prédécesseur Franck Montaugé

Preignan, 3e commune de l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne : "notre commune contribue au maillage du territoire rural au Nord d'Auch. Le développement de notre commune s'inscrit désormais dans une concertation intercommunale. Je suis convaincu, pour ma part, qu'il s'agit d'une nécessité pour garantir, dans nos territoires ruraux, une diversité d'équipements de proximité à disposition des populations de plusieurs communes".

Preignan fait partie du PETR Pays d'Auch (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Auch), un territoire cohérent autour du chef-lieu du département du Gers : Auch. Le PETR réunit 116 communes, 10 cantons, 5 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération, avec plus de 60 000 habitants (35 % de la population gersoise), regroupés dans et autour du bassin d'emploi auscitain.

Preignan est concerné par le SCoT de Gascogne qui réunit près de 400 communes de notre département; 13 intercommunalités et 180 000 habitants. Le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne est un établissement public de coopération intercommunale qui a, pour objet unique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne. Le SCoT est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou territoires intercommunaux, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysages.

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre du Territoire), incarne le projet d'aménagement du territoire porté par la Région à l'horizon 2040. Il dessine un cadre de vie pour les générations futures, pour un avenir plus durable et solidaire. Ainsi, le SRADDET fixe les priorités régionales en termes d'équilibre territorial et de désenclavement des territoires ruraux, d'implantation d'infrastructures, d'habitat, de transports et d'intermodalité, d'énergie, de biodiversité ou encore de lutte contre le changement climatique. Au regard de ces différentes strates territoriales, Preignan constitue un pôle d'attractivité au nord d'Auch et contribue à l'armature de ce territoire.

Enfin, Pascal Mercier a fait part de sa décision de briguer un nouveau mandat à l'élection des conseils municipaux des 15 et 22 mars prochain. Ainsi que de conseiller communautaire à l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne. Il présentera prochainement la liste des candidats qu'il conduira.

Après les discours des édiles présents, la cérémonie s'est clôturée par un généreux buffet et le vote citoyen pour le futur blason de la commune.